

La formule

Pourquoi choisir ce séjour ?

Un séjour linguistique complet et approfondi, destiné à des adultes, âge minimum dans les classes : 30 ans. Le meilleur choix pour un travail solide, en vue d'obtenir plus rapidement de meilleures compétences tant à l'oral qu'à l'écrit. Le tout dans une atmosphère détendue, entre adultes partageant les mêmes objectifs et centres d'intérêts.

Présentation

Le Cours d'anglais pour les 30+ permet de travailler tous les aspects de la langue qui sont traités de manière très approfondie.

- Expression (écrite et orale),
- Compréhension (écrite et orale),
- Elargissement du vocabulaire,
- Notions essentielles de grammaire, de concordance des temps,
- Prononciation et intonation.

Les méthodes utilisées sont dynamiques, visent à susciter la motivation et la participation active de chaque étudiant.

Les "Plus" : après les cours, vous pouvez étudier individuellement dans notre centre multimédia en accès libre et gratuit !

Le centre de cours

Cours par semaine : 20h

Centre international : OUI

Notre séjour à Sydney sur le front de mer, à Manly Beach !

1. A 15 minutes de ferry de Downtown Sydney, notre école de langue est située à Manly Beach, sans conteste la plus belle plage de Sydney.
2. A l'écart de l'agitation urbaine, Manly Beach offre ses immenses étendues de sable fin, et son front de mer animé de cafés, d'innombrables boutiques et restaurants.
3. C'est à Manly Beach que les habitants de Sydney viennent se reposer le week-end. Manly Beach est



également le lieu d'origine du surf en Australie, et aujourd'hui encore, l'un des spots les plus en vue dans le monde. Surfers débutants et professionnels s'y retrouvent, pour profiter des superbes vagues de Manly Beach.

4. Venez profiter du vrai "Beach Lifestyle" à l'Australienne cet été !
 1. Deux grands balcons offrant des vues imprenables sur la plage de Manly
 2. Salle multimédia
 3. Wifi gratuit
 4. Salon de détente avec écran géant, projection de vidéos, et Netflix
 5. Grand patio baigné de soleil, l'endroit parfait pour se détendre entre les cours
 6. Sur le front de mer de Manly Beach, la plage à vos pieds !

Les cours

- Niveau requis : A1
- 20 cours de 60 minutes, soit 20 heures par semaine
- Au maximum 5 participants dans le groupe de cours
- Test de niveau le premier jour
- Professeurs de langue maternelle exclusivement

Contenu des cours

- Anglais général / Compréhension de l'écrit
- Anglais général / Compréhension de l'oral
- Anglais général / Expression à l'écrit
- Anglais général / Expression orale
- Approfondissement des connaissances, dans tous les domaines de la langue écrite et parlée
- Entretien des connaissances de base (grammaire, vocabulaire)
- Mise en situation



Examen en fin de session

- Attestation de séjour

Avantages additionnels

- Matériel pédagogique inclus
- Programme d'activités organisées (gratuites ou payantes)
- Travaux Dirigés supplémentaires gratuits
- Libre accès aux ressources multimedia de l'école

L'hébergement

Ce que vous devez savoir sur l'hébergement chez l'habitant

Nos participants se posent beaucoup de questions sur le logement chez l'habitant. Voici ce que vous devez savoir :

Pourquoi loger chez l'habitant ?

- Parce qu'il n'y a pas moins cher pour se loger dans les grandes villes, et que quand on veut économiser, il vaut mieux économiser sur le pris de l'hébergement que sur le prix des cours et de la formation. Dans certaines villes, une semaine d'hébergement en résidence ou en location peut coûter le double du prix des cours !
- Parce que ce peut être un moyen de mieux comprendre les réalités sociales et culturelles d'un pays étranger.

Qui sont les hébergeurs ?

- Toute personne, ou foyer, disposant de chambres libres et souhaitant les louer.
- Ces personnes qui louent des chambres dans leur maison ou appartement, représentent toute la diversité de nos sociétés contemporaines : ethnies, religions, opinions, orientations sexuelles, familles "traditionnelles" avec parents et enfants, retraités, personnes vivant seules, couples mariés ou non, avec ou sans enfant... toutes les composantes de la société sont représentées. Loger chez l'habitant, c'est souvent découvrir un mode de vie très différent du vôtre, mais c'est aussi ce qui fait la richesse de l'expérience, à condition de savoir s'adapter.

Quelles sont leurs responsabilités envers vous ?

- Vous fournir une chambre confortable, et les repas prévus. Ils n'ont aucune autre obligation que purement matérielle. Vous avez votre clé. Vous êtes libre de vos mouvements, tant que vous tenez votre hébergeur informé de vos heures de retour à la maison et de toute absence aux repas.



Comment les hébergeurs sont-ils choisis ?

- Certaines écoles organisent elles-mêmes leur réseau de familles d'accueil, et disposent d'un collaborateur en interne pour gérer les placements. D'autres font appel à des agences spécialisées, qui se chargent de sélectionner les hébergeurs et d'en assurer le suivi.
- Tous les hébergements chez l'habitant répondent aux critères de la Norme Européenne sur les Séjours Linguistiques en termes de confort, propreté, équipements. La décoration et tout autre élément d'ordre subjectif ne sont pas pris en compte. Le confort est généralement sommaire et la décoration ne sera pas forcément à votre goût.
- Enfin, les évaluations des clients sont systématiquement pris en compte et une évaluation régulière de chaque hébergeur peut ainsi être réalisée en continu. Un hébergeur qui ne donne pas satisfaction est retiré du réseau de l'école.

Quelles seront mes relations avec mon hébergeur ?

- Il n'y a pas de réponse précise à cette question, car tout dépend du relationnel entre les personnes. La relation contractuelle est celle du "gîte et couvert", les échanges et relations inter-personnelles dépendent des affinités. Il n'entre pas dans le rôle des hébergeurs de divertir leurs locataires. Vous bénéficierez d'une totale indépendance et liberté de mouvement, à l'exception des moins de 18 ans qui ont obligation de respecter des horaires de couvre-feu.

Les formalités

Pour les ressortissants français (autres nationalités : vous renseigner auprès de l'Ambassade) : - Passeport en cours de validité jusqu'à 6 mois au moins après votre retour. - Si vous restez au maximum 12 semaines : vous n'avez pas besoin d'un Visa Etudiant, mais juste d'un visa de tourisme électronique appelé ETA. L'agence qui émettra votre billet d'avion se chargera des démarches. - Si vous partez pour plus de 12 semaines : vous devez demander un Visa Etudiant auprès des services de l'Ambassade d'Australie à Paris. La demande peut se faire par internet. Les titulaires d'un Visa Etudiant peuvent, une fois sur place, demander un Work Permit pour travailler un maximum de 20 heures par semaine tant qu'ils restent étudiants dans notre école. Pour toutes informations sur les visas : <http://www.austgov.fr/>

Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

Un mineur non accompagné d'une personne détentrice de l'autorité parentale ne peut quitter la France sans autorisation.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport
- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport
- Formulaire CERFA signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

Ce formulaire CERFA vous sera fourni par Effective dès la confirmation de votre inscription.



Les dates et les prix

Aucune destination n'est actuellement disponible pour ce séjour. [Contactez-nous](#) pour savoir quand de nouvelles dates seront accessibles, ou pour que nous puissions vous conseiller un autre séjour convenant à vos besoins.

